

REPUBLIQUE FRANCAISE



DECISION DU PRESIDENT N° 2021 - 205 DU 13 AOUT 2021 AOUT 2021

OBJET : DECLARATION SANS SUITE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CREATION D'UN RESEAU D'ALERTE A LA POLLUTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE SUR L'AGGLOMERATION D'AGEN.

Exposé des motifs :

Le marché concerne la maîtrise d'œuvre pour la création d'un réseau d'alerte aux pollutions à l'échelle de son territoire.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires.

A la date du 03 août 2021 à 12h00, date limite de remise des offres, aucune offre n'a été réceptionné.

En raison de son infructuosité, le pouvoir adjudicateur abandonne la procédure.

Cadre juridique de la décision

VU les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

VU l'article R.2185-1 du Code de la commande publique.

VU la délibération du conseil d'Agglomération en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, sans limite de montant y compris pour les marchés formalisés au-delà des seuils européens.

VU l'arrêté n°2020-AG-26 en date du 17 juillet 2020 donnant délégation de fonction à Madame Clémence BRANDOLIN ROBERT, Représentant du pouvoir adjudicateur,

Considérant l'exposé ci-dessus, le Président

DECIDE

1°/ DE DECLARER SANS SUITE la procédure de passation pour motif d'intérêt général.

2°/ DE RELANCER une nouvelle consultation dans les meilleurs délais.

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le 27/08/2021

Télétransmission le 27/08/2021

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Pour le Président

Clémence BRANDOLIN ROBERT

